



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 1811

Texte de la question

INDUSTRIE DE L'OPTIQUE

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Thierry Benoit. Monsieur le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, vous avez fait du « produire en France » une priorité de votre action. Ce combat est partagé par l'ensemble des élus, et plus particulièrement par le groupe UDI. Nous sommes plusieurs députés à avoir interpellé le Gouvernement, dont ma collègue du Jura Marie-Christine Dalloz, à propos de l'industrie de l'optique. Ce secteur en danger. Il emploie directement 10 000 salariés mais sont également concernés 40 000 emplois chez sous-traitants et prestataires.

Les risques de délocalisation sont réels si des mesures ne sont pas prises, et si nous ne sommes pas vigilants. La Chine, la Corée ou encore la Thaïlande sont de réels concurrents. Près de quatre-vingts bassins industriels sont concernés en France : je pense à Fougères, dans ma circonscription, avec l'entreprise Carl Zeiss, mais également à Morez, Dijon, Provins ou Issy-les-Moulineaux.

Monsieur le ministre, vous avez présenté trente-quatre plans de reconquête industrielle. La filière française de l'optique est une filière d'excellence, à la pointe de la recherche et de l'innovation, qui s'appuie sur un vrai savoir-faire reconnu dans le monde entier. Les entreprises d'optique ont des propositions à faire au Gouvernement pour jouer un rôle majeur dans la reconquête industrielle.

Enfin, le Gouvernement s'apprête à publier un décret sur l'encadrement des remboursements des équipements d'optique. Cette mesure, vous le savez, porterait le coup fatal à cette filière industrielle. Il est indispensable que le Gouvernement le corrige.

Je souhaite donc, monsieur le ministre, savoir quelle est votre stratégie, votre vision, votre ambition pour la filière optique en France. Pouvez-vous nous indiquer les mesures que vous entendez mettre en œuvre pour relancer, fortifier et développer la filière de production de verres ophtalmiques en France ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.

M. Arnaud Montebourg, *ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique.* Monsieur le député, je vous remercie d'appeler notre attention sur ce sujet, et de rappeler votre engagement, partagé par beaucoup de nos concitoyens et nombre de vos collègues, dans la défense du *made in France*. Ce combat concerne en effet tous les Français : il faut se rassembler autour des producteurs et leur donner les moyens de l'expansion et de la croissance.

Quant à la filière optique, je crois que le Gouvernement y est particulièrement attentif. Le leader mondial, le français Essilor, dispose de onze usines en France et représente 40 % du marché mondial. Il est donc évident que nous avons soin de faire en sorte que les intérêts de chacun soient préservés, y compris dans les réformes que nous menons.

Je veux aussi vous dire que les considérations industrielles ne s'opposent pas à l'accès de tous aux soins. C'est d'ailleurs dans cet esprit que Mme la ministre de la santé Marisol Touraine travaille à la définition de ces fameux contrats responsables et solidaires, dont le principe a été adopté lors de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale et qui visent à limiter la dérive des prix. J'ai moi-même rencontré les représentants d'un certain nombre d'entreprises, et Mme la ministre de la santé et moi-même allons continuer à le faire.

Nous cherchons les points d'équilibre : s'il est normal de lutter contre l'augmentation des prix, il est tout aussi normal de répartir l'effort justement. La question des distributeurs, des opticiens n'est pas étrangère à celle que vous posez. Comme en toute matière, la question de la répartition des profits et des avantages entre le producteur et le distributeur se posera : nous la poserons donc aussi aux opticiens, désireux de préserver leur marge. Et il est normal que nous abordions toutes ces questions devant l'ensemble de la représentation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1811

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 mai 2014](#)